

Image not found or type unknown



congés payés posés, démission

Par **anissa34500**, le **09/06/2021** à **12:07**

Bonjour,rnrn rnrnJ'ai posés mes congés payés avant le 31 mai. Mais j'aimerais démissionner et je voulais savoir si je démissionne est ce que je vais me faire payer les jours que j'ai posés vu qu'ils sont pas passés encore ? ps: je travaille au mcdo c'est un cdi rnrn rnrnMerci de votre aide